

Conférence de presse

Bilan des inscriptions sur les listes électorales communales

26 septembre 2011

1. Evolution du nombre d'inscrits et du taux d'inscription

2. L'évolution du poids électoral des étrangers (% arrondis)

3. Les taux d'inscription selon les nationalités

3.1. Les taux d'inscription selon les principales nationalités communautaires

3.2. Les taux d'inscription selon les principales nationalités non-communautaires

3.3. Les taux d'inscription selon le genre et la nationalité

4. Les taux d'inscription selon d'autres facteurs socio-démographiques

4.1. L'âge

4.2. Le type de ménage

4.3. La durée de résidence dans les communes

5. Les inscriptions selon la date d'inscription

6. Les inscrits sur les listes électorales européennes

7. Les communes et les taux d'inscription sur les listes électorales

Annexes

Pour la troisième fois consécutive, le CEFIS dresse un bilan des inscriptions des étrangers sur les listes électorales communales. Ce bilan s'inscrit dans le cadre de la recherche-action sur la participation sociale et politique des étrangers comme signe et moyen de leur intégration.

Dans le cadre de cette recherche-action, plusieurs publications ont vu le jour et des formations ont été organisées avec les candidats en 2000, avec les partis politiques (26 février 2005), ainsi qu'en mars 2007. Diverses actions de sensibilisation ont eu lieu, telles que la participation à la table ronde avec les partis politiques lors de la Conférence Nationale pour l'Intégration en 2010, ou les animations dans ± 70 communes, commissions consultatives communales et associations.

La recherche sur les élections communales a bénéficié de l'appui:

- de l'OLAI – Ministère de la Famille et de l'Intégration
- du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

Pour la première fois, des collaborations structurelles ont pu être mises en place avec le SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique), la SDS (Software Development Services), la Ville de Luxembourg et les Administrations communales.

Grâce à cette collaboration, la participation a pu être analysée sur base de facteurs tels que l'âge, le genre, la nationalité, la durée de résidence dans la commune d'inscription, l'appartenance à un ménage mixte et la date d'inscription sur les listes électorales.

1. Evolution du nombre d'inscrits et du taux d'inscription

A la date du 14 juillet 2011, 30.937 électeurs de nationalité étrangère étaient inscrits sur les listes électorales, c'est-à-dire un taux d'inscription de 16,9 % par rapport aux 183.144 étrangers de 18 ans et plus à la date du 9 octobre 2011. Ce chiffre correspond à une augmentation nette de +29.1% des personnes inscrites (+6.980) par rapport aux élections communales d'octobre 2005 où le nombre d'inscrits était de 23.957¹.

Ce taux est calculé sur base de la population des étrangers âgés de 18 ans et plus et ne prend pas en compte la condition de la durée de résidence de 5 ans dans le pays. Cette donnée n'est pas disponible au niveau des communes. En d'autres termes, le taux d'inscription est sous-évalué.

Le taux réel calculé sur base du nombre d'étrangers qui remplissent toutes les conditions est par conséquent supérieur au taux d'inscription de 16,9%.

Le taux d'inscription était de 12% pour les élections communales de 1999 puis de 15% en 2005.

En faisant abstraction des mouvements migratoires et des naturalisations (voir ci-après), on enregistre en réalité 8.403 nouvelles inscriptions sur les listes électorales communales du 1^{er} janvier 2011 au 14 juillet 2011, ce qui donne un taux de progression de 35,1%.

Sur l'impact des mouvements migratoires et de la naturalisation

Les mouvements migratoires jouent un rôle important dans la sous-estimation du taux d'inscription. Les cinq dernières années, le nombre des arrivées de nouveaux migrants a été particulièrement élevé, de même que les soldes migratoires. Les mouvements migratoires ont surtout un impact important au niveau des communes urbaines et particulièrement au niveau de Luxembourg-ville.

Entre 2005 et 2010, on note une baisse du nombre des inscrits. Ce fléchissement est essentiellement dû à l'impact de la loi introduisant le principe de plurinationalité. La modification de la loi sur la nationalité a considérablement transformé le corps électoral.

En 2009, il y avait 9.566 acquisitions de la nationalité luxembourgeoise :

- 4.022 transferts de nationalité imputables à la procédure de naturalisation
- 4.209 transferts de nationalité dus à l'application du principe du double droit du sol
- 1.335 transferts de nationalité d'enfants mineurs devenant automatiquement Luxembourgeois du fait de la naturalisation d'un de leurs parents.

En 2010, il y a eu 4.311 acquisitions de la nationalité luxembourgeoise imputables à la procédure de naturalisation², ce qui représente une augmentation de 7,2% par rapport à l'année précédente. Les ressortissants de pays tiers interviennent pour 24,4% (1.055) dans les nouvelles acquisitions de nationalité, contre 32,8% (1.320) en 2009³.

L'évaluation de la participation politique doit se faire aujourd'hui en tenant compte des personnes de nationalité et d'origine étrangère.

Le cas particulier de la ville de Luxembourg

C'est pour la Ville de Luxembourg que le taux d'inscription est le plus fortement sous-évalué alors que c'est la première commune d'arrivée des nouveaux migrants, que c'est une commune qui enregistre de nombreux départs de résidents vers l'étranger ou vers d'autres communes du pays (avec donc transfert du droit de vote).

¹ Rappelons qu'à la date du 9 octobre 2010, un an avant les élections, le nombre d'inscrits avait baissé pour se situer à 23.461. Le taux d'inscription avait baissé pour se situer à 12%. Par rapport au 9 octobre 2010, on observe donc une progression du nombre d'inscrits de 7.476 électeurs soit de 31,9%. La baisse du nombre d'inscrits et du taux d'inscription en 2010 semble essentiellement due à l'impact de la loi ayant introduit le principe de la plurinationalité.

² Ce chiffre ne tient pas compte des transferts de nationalité dus à l'application du principe du double droit du sol et des transferts de nationalité d'enfants mineurs devenant automatiquement Luxembourgeois du fait de la naturalisation d'un de leurs parents, http://www.mj.public.lu/chiffres_cles/ind_stat_2010.pdf

³ Dans le palmarès des naturalisations en 2010, 31,3% des transferts concernent des Portugais (1.351), 15,4% (665) des Italiens, 7,9% (342) des Français.

2. L'évolution du poids électoral des étrangers (% arrondis)

Le poids électoral des étrangers est la proportion que représente l'électorat étranger dans l'électorat total. Pour les élections communales de 2011, il est de 11,8%.

Il était de 6% en 1999 puis de 10% en 2005.

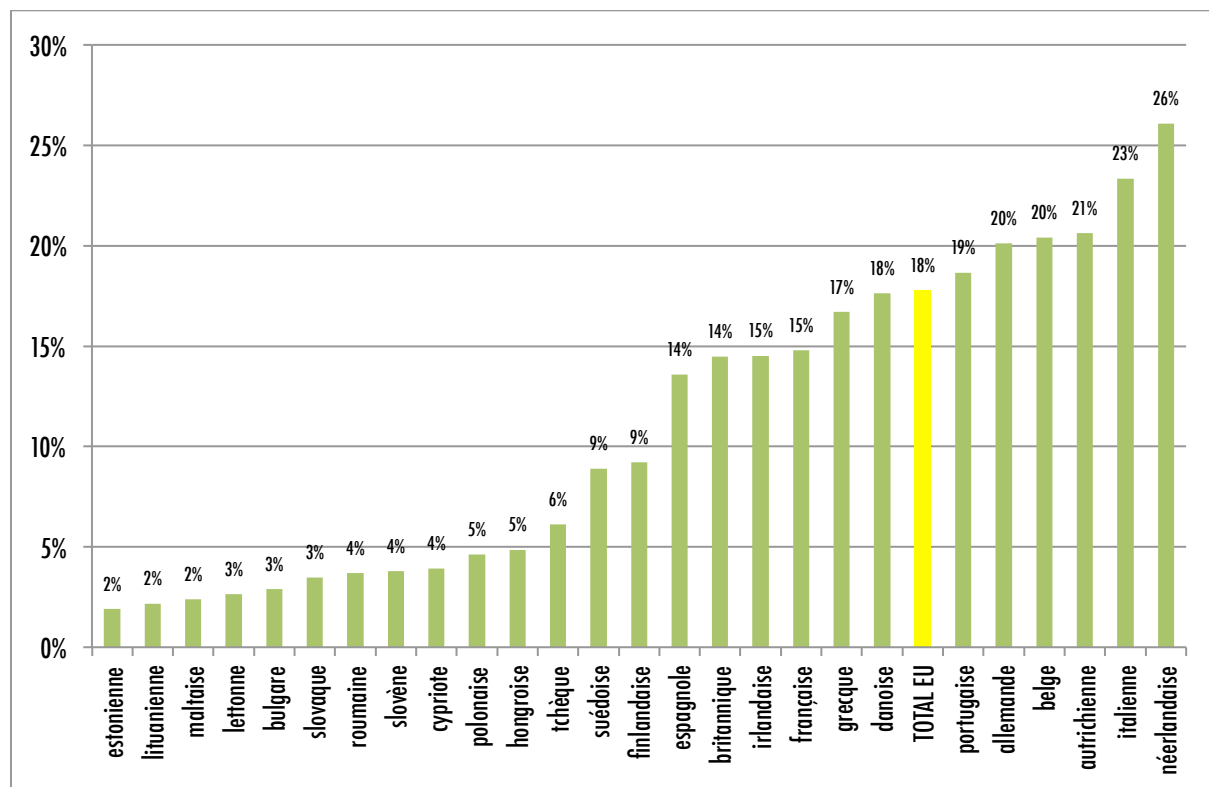
Le nombre d'électeurs luxembourgeois a considérablement progressé entre 2005 et 2011, passant de 222.442 à 231.419 (= +4%).

3. Les taux d'inscription selon les nationalités

3.1. Les taux d'inscription selon les principales nationalités communautaires

Le taux d'inscription est de 18% chez les ressortissants communautaires (28.341 personnes).

Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon les nationalités communautaires



Les ressortissants de 6 pays affichent des taux au-dessus de la moyenne : les Néerlandais, les Italiens, les Autrichiens, les Allemands, les Belges et les Portugais.

Sur les 24 nationalités communautaires comportant 100 électeurs potentiels au moins, le taux d'inscription a progressé depuis 2005 pour 18 nationalités, pour 2 pays il est resté stable et pour 4 pays, il a diminué.

Evolution des taux inscription 2005-2011 : principales nationalités communautaires			
	2011	2005	Evolution des taux
néerlandaise	26%	19%	7%
italienne	23%	21%	2%
autrichienne	21%	12%	9%
allemande	20%	16%	4%
belge	20%	15%	5%
portugaise	19%	20%	-1%
danoise	18%	10%	8%
grecque	17%	11%	6%
française	15%	12%	3%
irlandaise	15%	9%	6%
anglaise	14%	11%	3%
espagnole	14%	12%	2%
finlandaise	9%	5%	4%
suédoise	9%	7%	2%
tchèque	6%	6%	0%
hongroise	5%	1%	4%
polonaise	5%	5%	0%
slovène	4%	8%	-4%
roumaine	4%	5%	-1%
slovaque	3%	1%	2%
bulgare	3%	4%	-1%
lettone	3%	2%	1%
lituanienne	2%	0%	2%
estonienne	2%	1%	1%

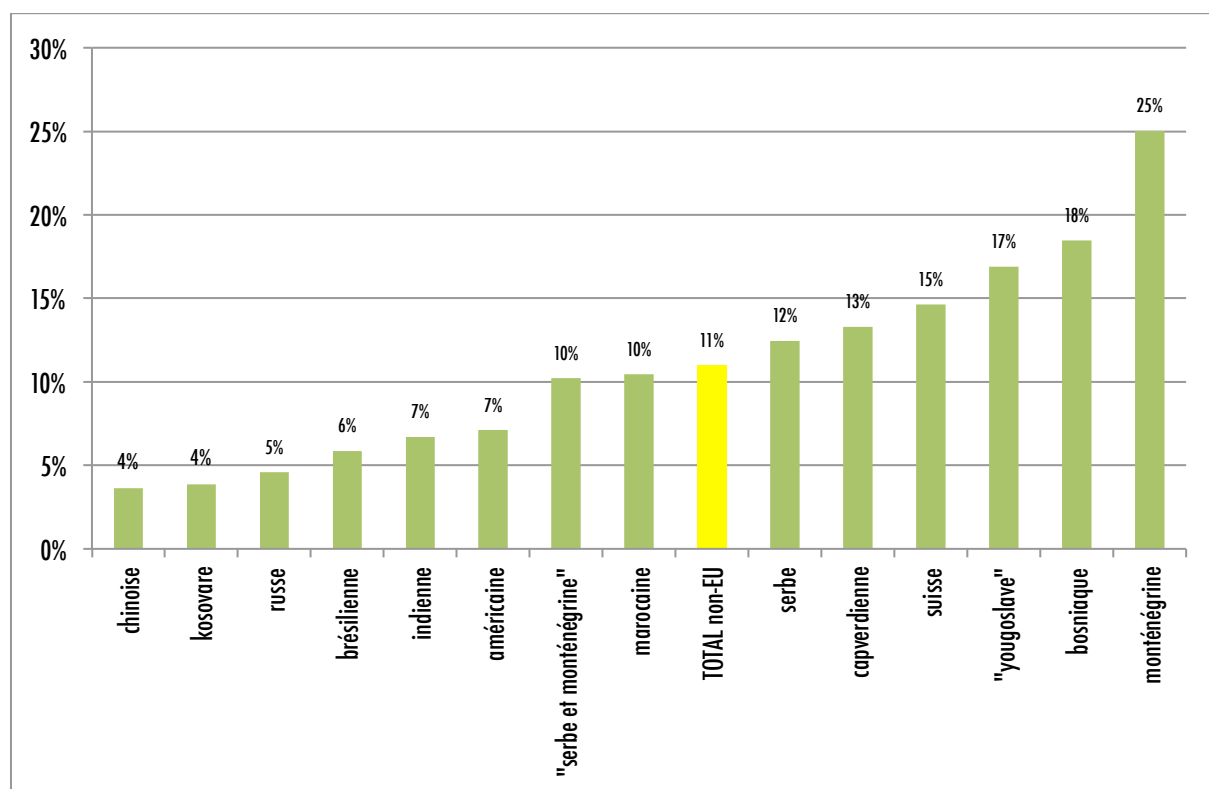
3.2. Les taux d'inscription selon les principales nationalités non-communautaires

Le taux d'inscription est de 12% chez les ressortissants non-communautaires (2.596 personnes), alors qu'en 2005, il était de 6% (1.251 personnes).

Sur les groupes nationaux comportant un électorat potentiel d'au moins 100 électeurs, la communauté péruvienne affiche avec 26% le taux d'inscription le plus important.

Parmi les principales nationalités non-communautaires, il faut relever le taux d'inscription assez important et au-dessus de la moyenne nationale, des ressortissants monténégrins (25%), de la Bosnie (18%) et de la « Yougoslavie » (17%).

Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon les principales nationalités non-communautaires



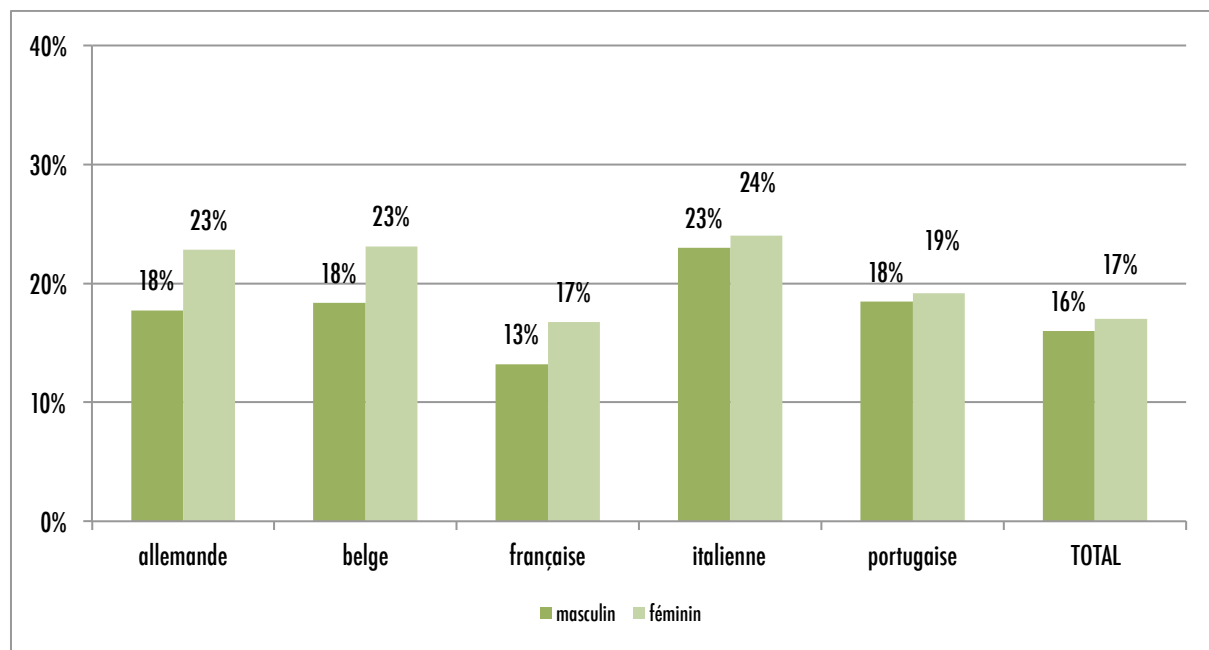
Notons encore la bonne progression des ressortissants capverdiens depuis les élections communales de 2005. Leur taux d'inscription passe de 8% à 13%.

Evolution des taux d'inscription 2005-2011 : principales nationalités non-communautaires			
	2011	2005	Evolution des taux
monténégrine	25%		
bosniaque	18%	13%	5%
"yougoslave"	17%		
suisse	15%	13%	2%
capverdienne	13%	8%	5%
serbe	12%		
"serbe et monténégrine"	10%		
macédoine	7%	5%	2%
américaine	7%	3%	4%
croate	6%	5%	1%
turque	5%	1%	4%
chinoise	4%	1%	3%

3.3. Les taux d'inscription selon le genre et la nationalité

Les femmes étrangères ont un taux d'inscription supérieur à celui des hommes. Il en est de même pour les taux d'inscription des femmes ressortissantes des cinq principales nationalités étrangères du pays qui dépassent ceux de leurs homologues masculins comme le montre le graphique ci-après.

Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon le genre et la nationalité

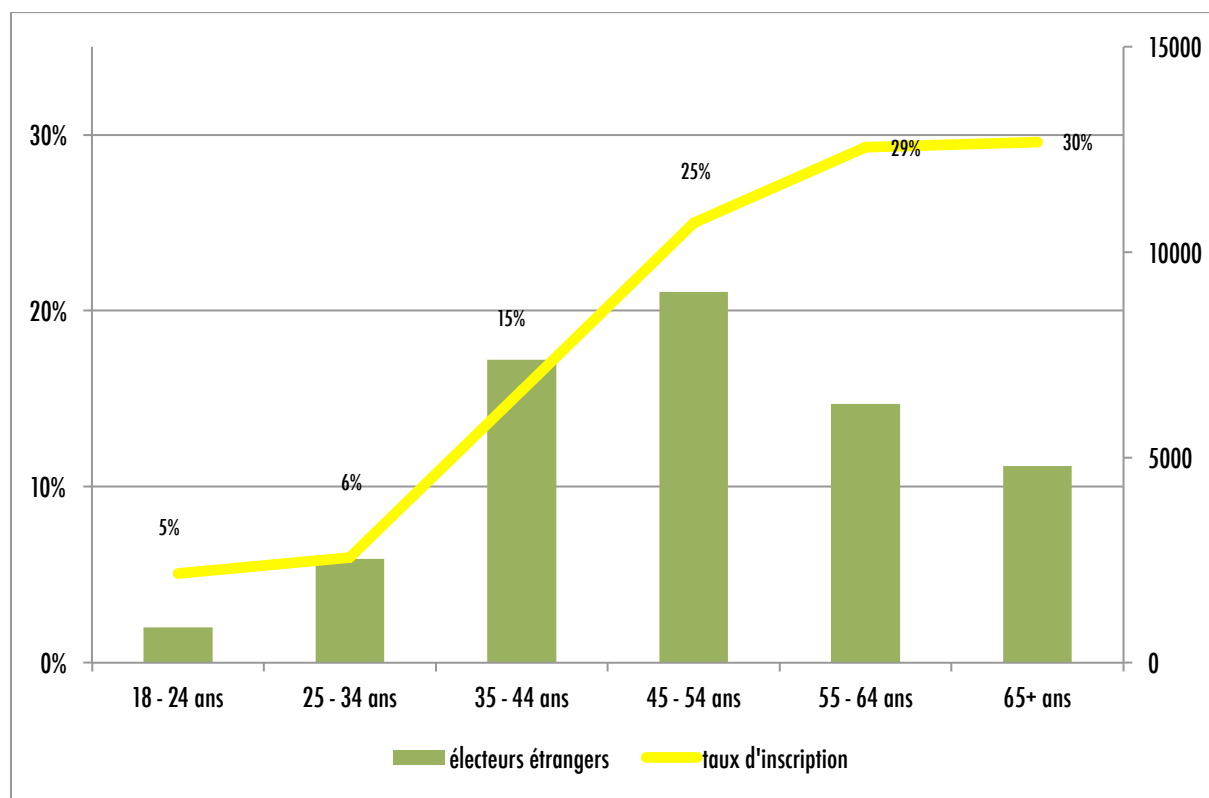


4. Les taux d'inscription selon d'autres facteurs socio-démographiques

4.1. L'âge

Le taux d'inscription approché des ressortissants étrangers varie fortement selon l'âge. Nous observons en effet qu'à partir de 45 ans, le taux d'inscription augmente sensiblement pour atteindre un pic dans la tranche d'âge de 65 ans et plus (30%). Avant 45 ans, le taux d'inscription est en dessous de la moyenne.

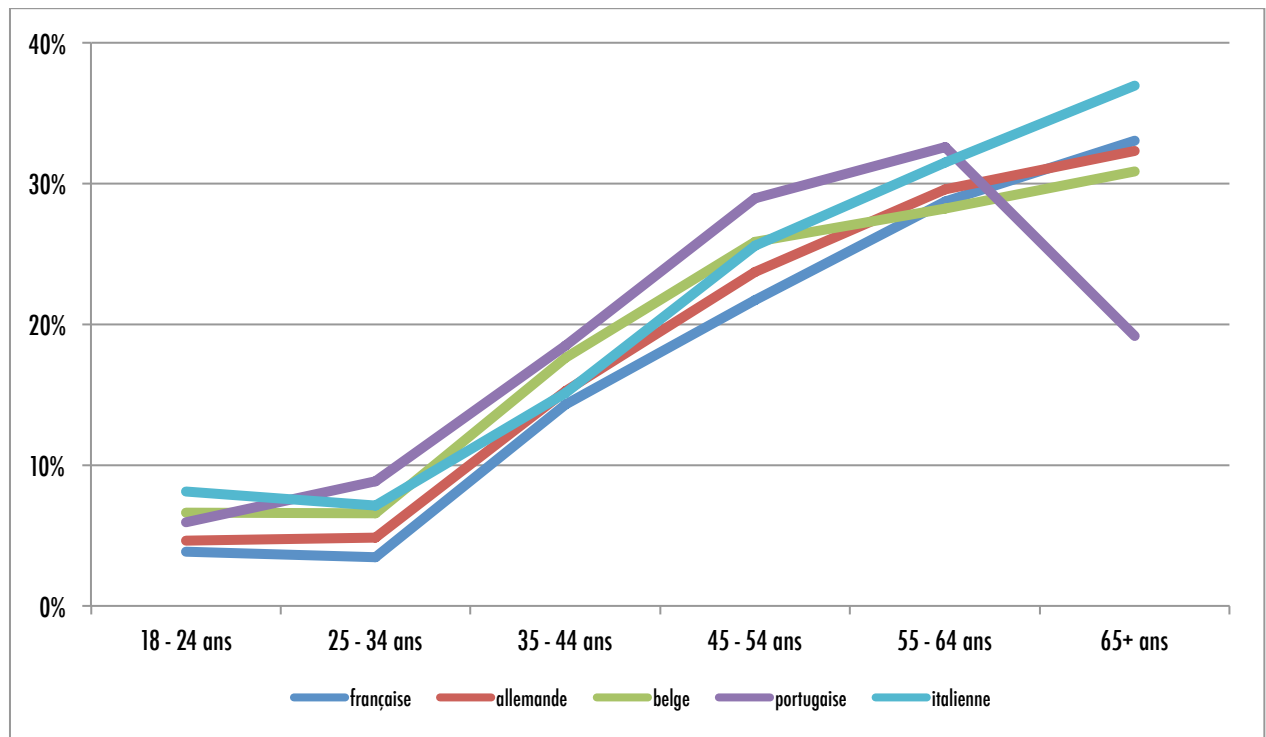
Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon l'âge



En nous limitant aux cinq principales nationalités du pays, on peut constater que :

- quelle que soit la nationalité, le taux d'inscription augmente à partir des classes d'âge de 25 ans ;
- pour les classes d'âge décennales à partir de 25 jusqu'à 64 ans, les taux d'inscription des Portugais dépassent ceux des autres nationalités ;
- à partir de 65 ans, le taux d'inscription des Portugais chute fortement, contrairement à ce qui peut être observé pour les autres nationalités.

Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon l'âge et la nationalité



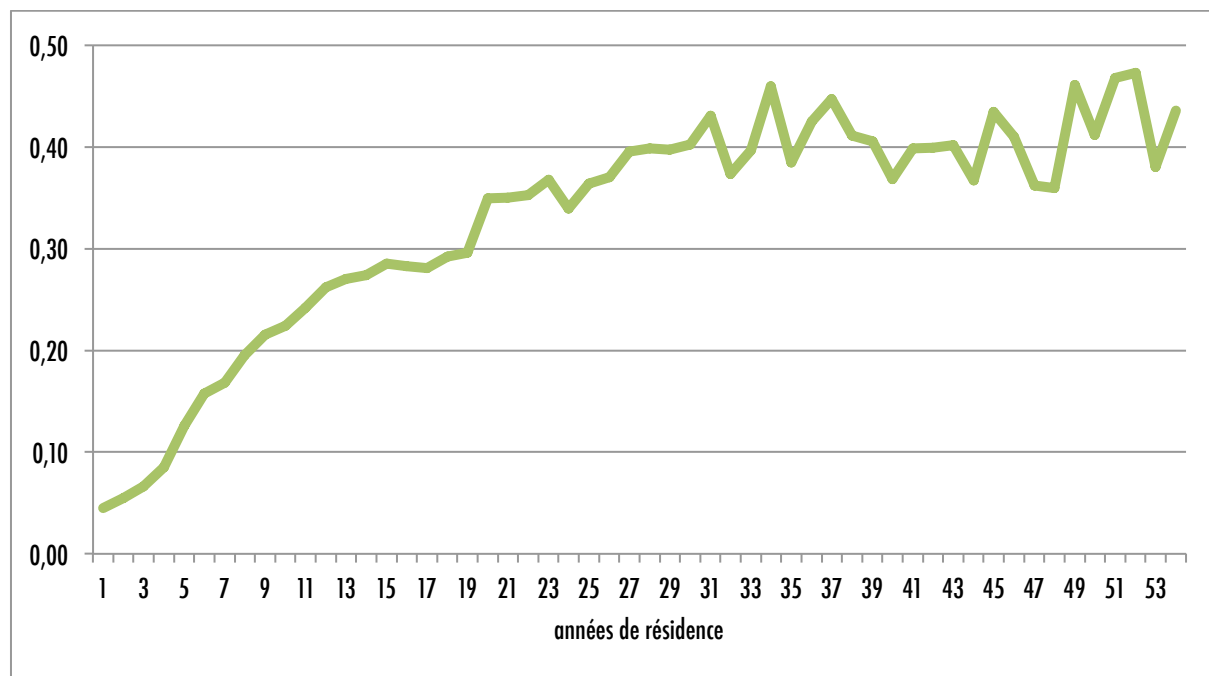
4.2. Le type de ménage

On a voulu savoir également si le fait d'appartenir à un ménage mixte défini comme un ménage comportant au moins un adulte luxembourgeois d'au moins 18 ans favorise le taux d'inscription. Les chiffres sont particulièrement nets à cet égard: le taux d'inscription des étrangers faisant partie d'un ménage mixte est de 27% contre 16% pour ceux qui font partie d'un ménage composé exclusivement d'adultes de nationalité étrangère.

4.3. La durée de résidence dans les communes

Plus la durée de résidence dans une commune est longue (plus de 10 ans), plus il est probable que le résident s'inscrive sur les listes électorales.

Les taux d'inscription aux élections communales 2011 selon la durée de résidence dans la commune



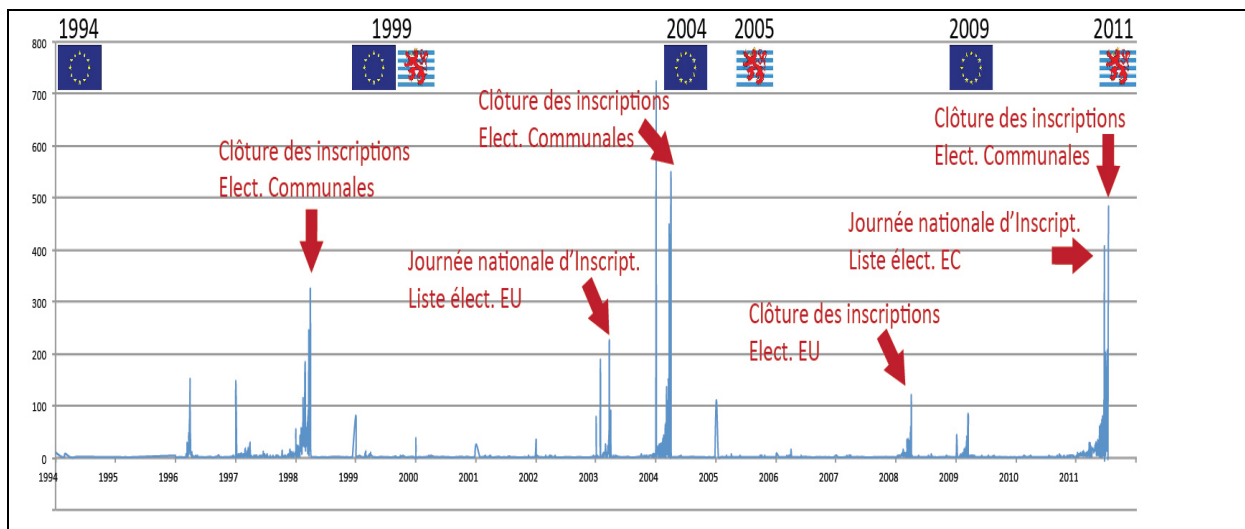
Cela n'enlève rien au fait que des personnes qui ne remplissent pas la durée de résidence de 5 ans dans le pays aient manifesté de l'intérêt à participer aux élections communales.⁴

⁴ Source : Soirées d'information dans les communes assurées par le CLAE et le CEFIS.

5. Les inscriptions selon la date d'inscription

Une analyse des dates d'inscription montre que lors des derniers jours précédant la clôture des inscriptions sur les listes électorales européennes, les électeurs ont profité pour s'inscrire sur les listes communales. Lors des derniers jours précédant la clôture des inscriptions sur les listes électorales communales, beaucoup de ressortissants communautaires ont profité pour s'inscrire également sur les listes électorales européennes. Les autres pics d'inscriptions correspondent aux journées nationales d'inscriptions, même si pour beaucoup de communes, la journée nationale d'inscription n'a pas connu l'effet souhaité/escompté.

Les inscriptions selon la date d'inscription⁵



Il convient de noter que les 504 inscriptions réalisées lors de la journée nationale d'inscription représentent seulement 6% du total des 8.403 inscriptions du 1er janvier 2011 au 14 juillet 2011.

Le graphique ci-avant révèle également la quasi-absence d'inscriptions pendant les années se situant entre les échéances électorales et en-dehors de toute campagne d'inscription.

⁵ Ce graphique ne tient pas compte de la Ville de Luxembourg qui ne dispose pas de données sur les dates d'inscription sur les listes électorales avant l'année 2011.

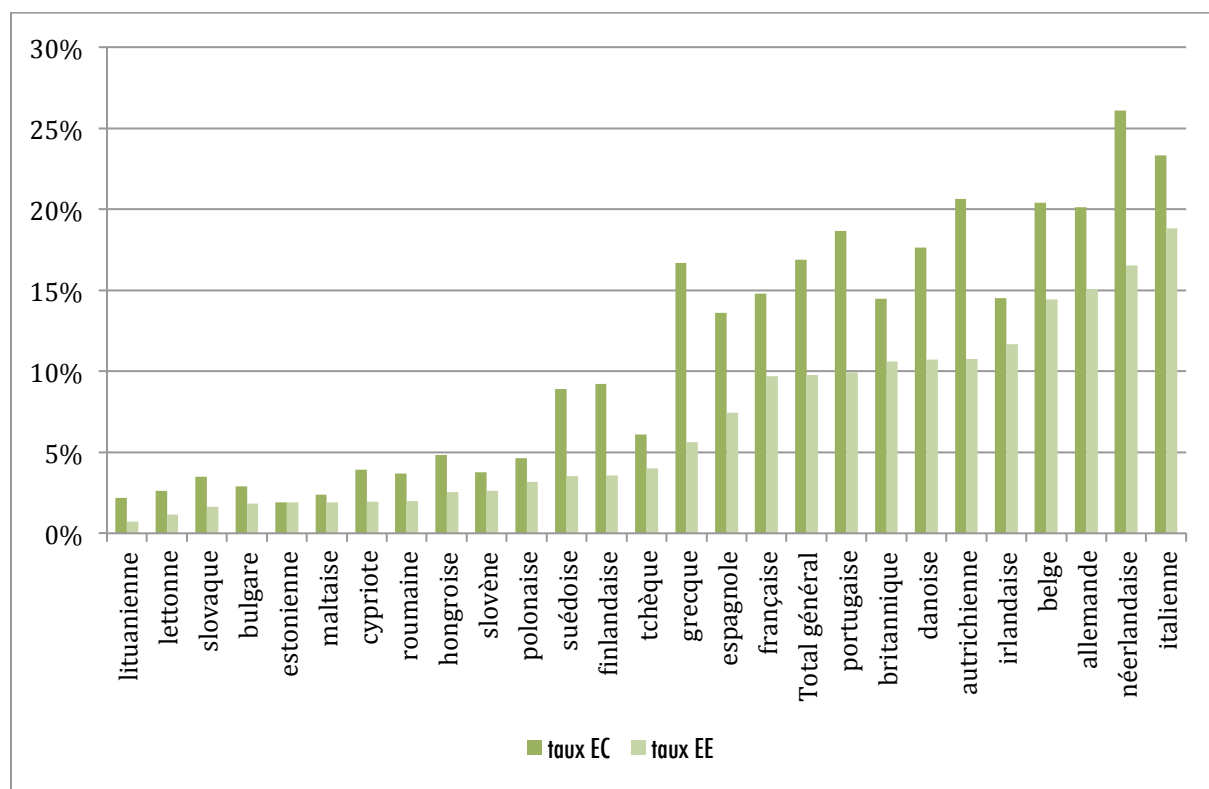
6. Les inscrits sur les listes électorales européennes

Le nombre de ressortissants communautaires inscrits sur les listes électorales européennes est passé de 17.579 ressortissants de l'Union européenne aux dernières élections européennes en 2009 à 17.834 au 14 juillet 2011. Le taux d'inscription s'élève à 12,6% alors qu'il était de 11,5% lors des dernières élections européennes.

Cette progression qui paraît légère ne tient pas compte de l'impact de la nouvelle loi sur la nationalité. En effet, comme pour les inscriptions sur les listes électorales communales, le mouvement des naturalisations a accompagné le mouvement des nouvelles inscriptions sur les listes électorales européennes.

Les taux d'inscription pour les élections européennes sont systématiquement inférieurs à ceux observés pour les élections communales. En classant les taux d'inscription pour les élections européennes selon l'ordre décroissant, on peut constater un ranking différent de celui observé pour les élections communales.

Taux d'inscription aux élections communales / élections européennes selon les nationalités



Les inscrits communautaires selon le type d'élections

54% des ressortissants de pays de l'Union européenne sont inscrits à la fois sur les listes électorales communales et européennes (=16.190), 41% des ressortissants communautaires sont uniquement inscrits sur les listes pour les élections communales (=12.151) et 5% des ressortissants communautaires sont uniquement inscrits sur les listes électorales européennes (=1.644).

7. Les communes et les taux d'inscription sur les listes électorales

Il convient de remarquer que le taux d'inscription varie selon les communes entre 10% et 43%.

Les 12 communes avec le taux d'inscription le plus important (% arrondis)

Commune	Taux d'inscription 2011	Nombre d'électeurs étrangers 2011
Reisdorf	43%	136
Tandel	32%	108
Rosport	32%	121
Vianden	31%	199
Steinsel	30%	448
Bech	30%	77
Mondorf-les-Bains	30%	488
Wincrange	29%	181
Beckerich	29%	147
Grosbous	28%	53
Preizerdaul	28%	71
Betzdorf	28%	235

Les 12 communes avec le poids électoral le plus important

Commune	Poids électoral de l'électorat étranger 2011	Nombre d'électeurs étrangers
Larochette	32%	268
Reisdorf	21%	136
Vianden	21%	199
Medernach	21%	129
Strassen	20%	669
Mondorf-les-Bains	19%	488
Niederanven	18%	556
Sandweiler	18%	305
Wiltz	18%	413
Esch-sur-Alzette	17%	2391
Luxembourg Ville	17%	5491

Les communes ayant mis en place des pratiques pour favoriser la participation électorale

Les administrations communales ont largement participé à l'effort de sensibilisation à l'inscription sur les listes électorales, en utilisant parfois plusieurs moyens mis à disposition par l'OLAI et les associations. Si tous ces efforts n'ont pas eu tous les effets escomptés, les communes qui connaissent les meilleurs scores en termes d'évolution du taux d'inscription ont mis en œuvre plusieurs actions.

La quasi-totalité des communes ont mis en œuvre des pratiques favorisant la participation électorale (voir cartes).

Chiffres portant sur 116 communes : 79 ont participé à la journée nationale d'inscription (68%), 69 ont adressé des lettres personnalisées en différentes langues à l'électorat potentiel (59%), dans 56 communes, les fonctionnaires/employés communaux ont sensibilisé les étrangers qui se présentent dans les guichets de la commune, 34 communes ont organisé des soirées/séances d'information dans les communes et/ou les lieux de rencontre des étrangers.

81 communes ont mis en œuvre 3 actions ou plus (70%).

Dans 36 cas, les administrations communales déclarent avoir collaboré avec d'autres organisations (la plupart du temps : Commission consultative d'intégration, ASTI, CLAE, CEFIS, Associations d'étrangers, OLAI, ...).

De manière générale, les lettres personnalisées en plusieurs langues et des actions de proximité et de relais (porte-à-porte, sensibilisation à des lieux de rencontre, sensibilisation dans d'autres langues que les langues administratives, ...) ont été considérées comme les actions les plus importantes en termes d'efficacité.

Annexes

Cartes :

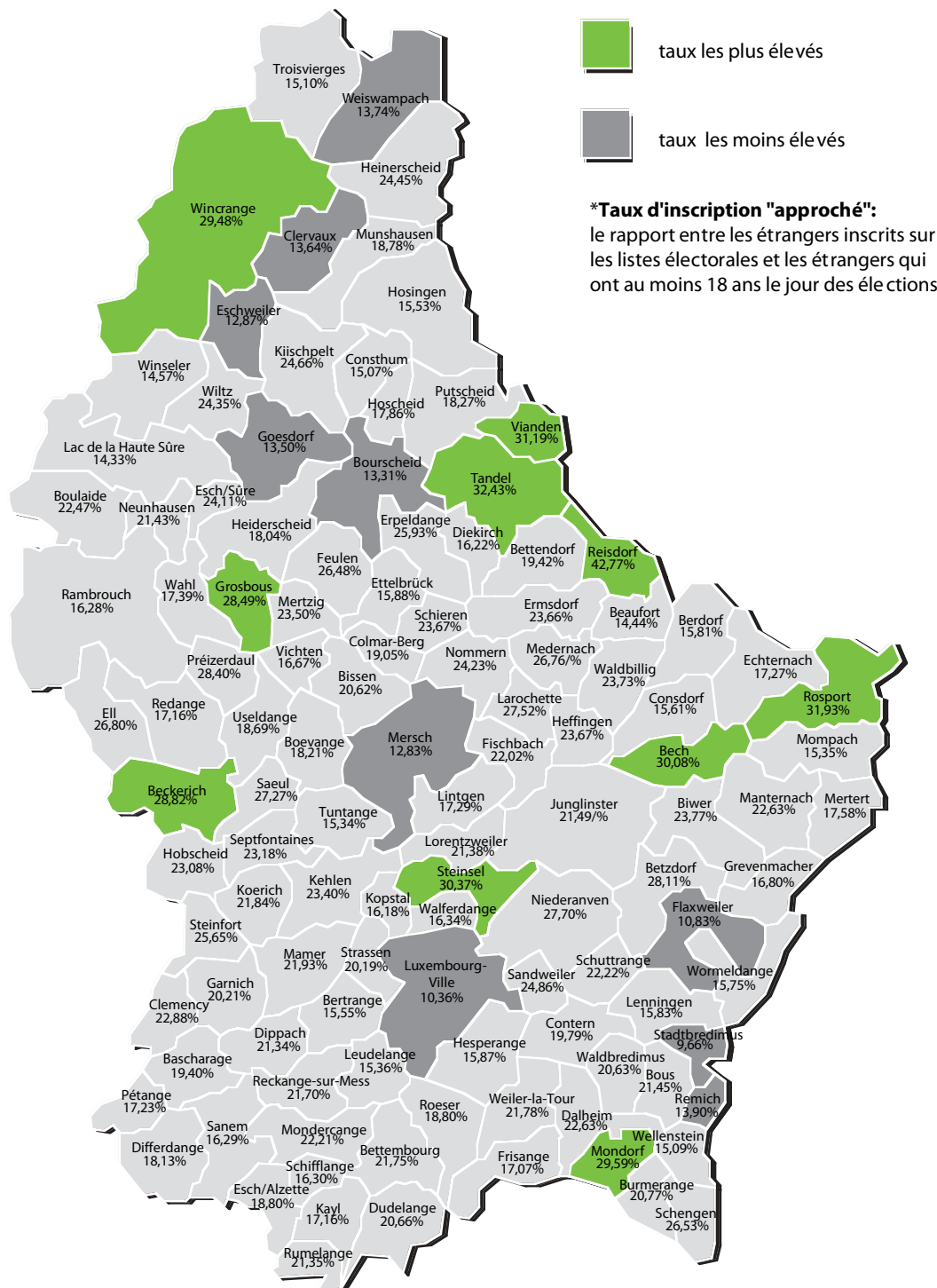
- Taux d'inscription selon les communes pour les élections 2011
- Le poids électoral selon les communes pour les élections 2011
- Les communes ayant mis en place des pratiques pour favoriser la participation électorale
- Les communes ayant participé à la journée nationale d'inscription

Tableau :

- Les inscriptions et le poids électoral selon les 116 communes et l'évolution depuis 2005

Taux d'inscription* (approchés)

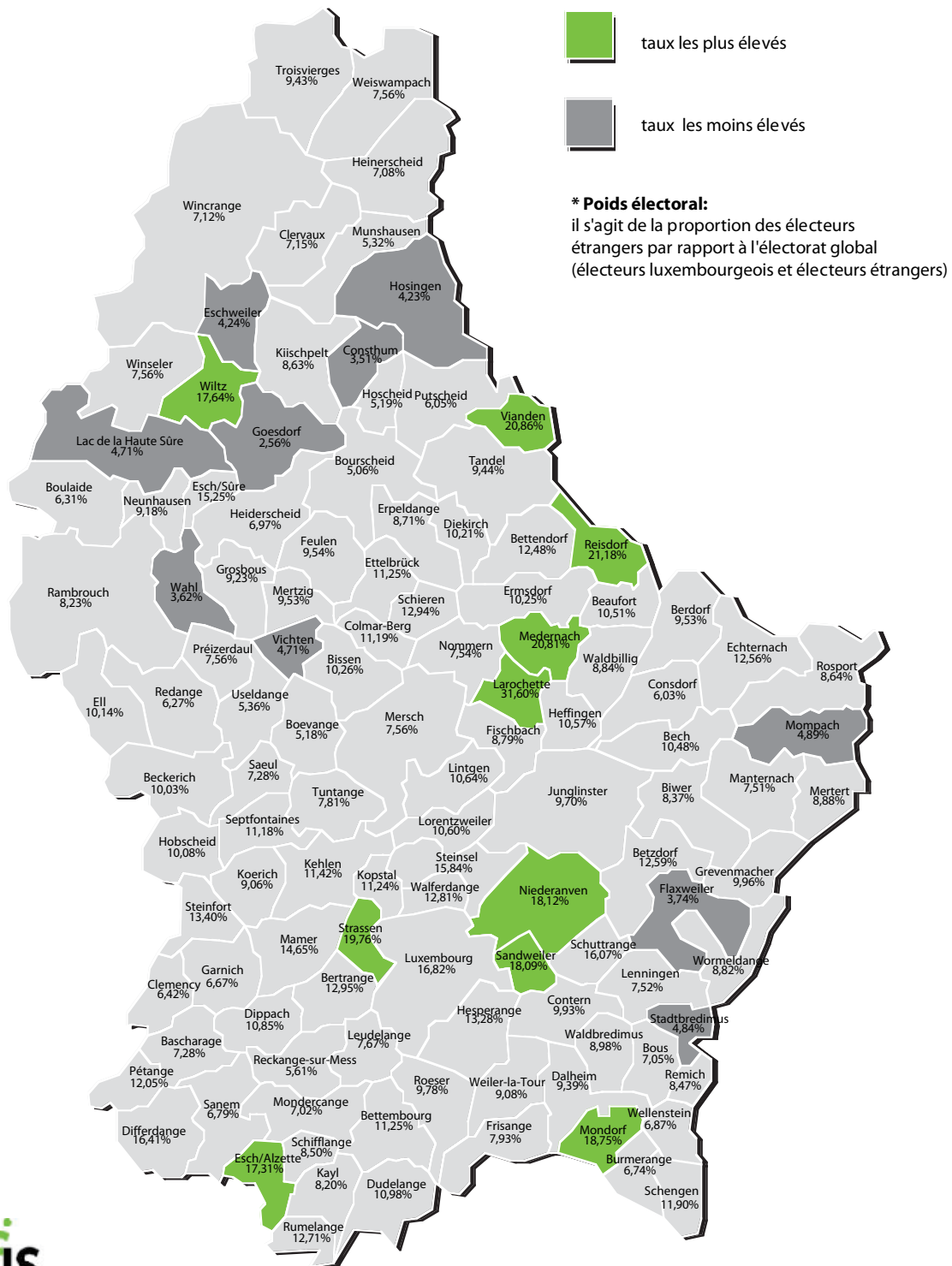
Elections communales 2011



Sources de données:
 SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion informatique)
 SDS (Software Development Services)
 Communes
 Ville de Luxembourg

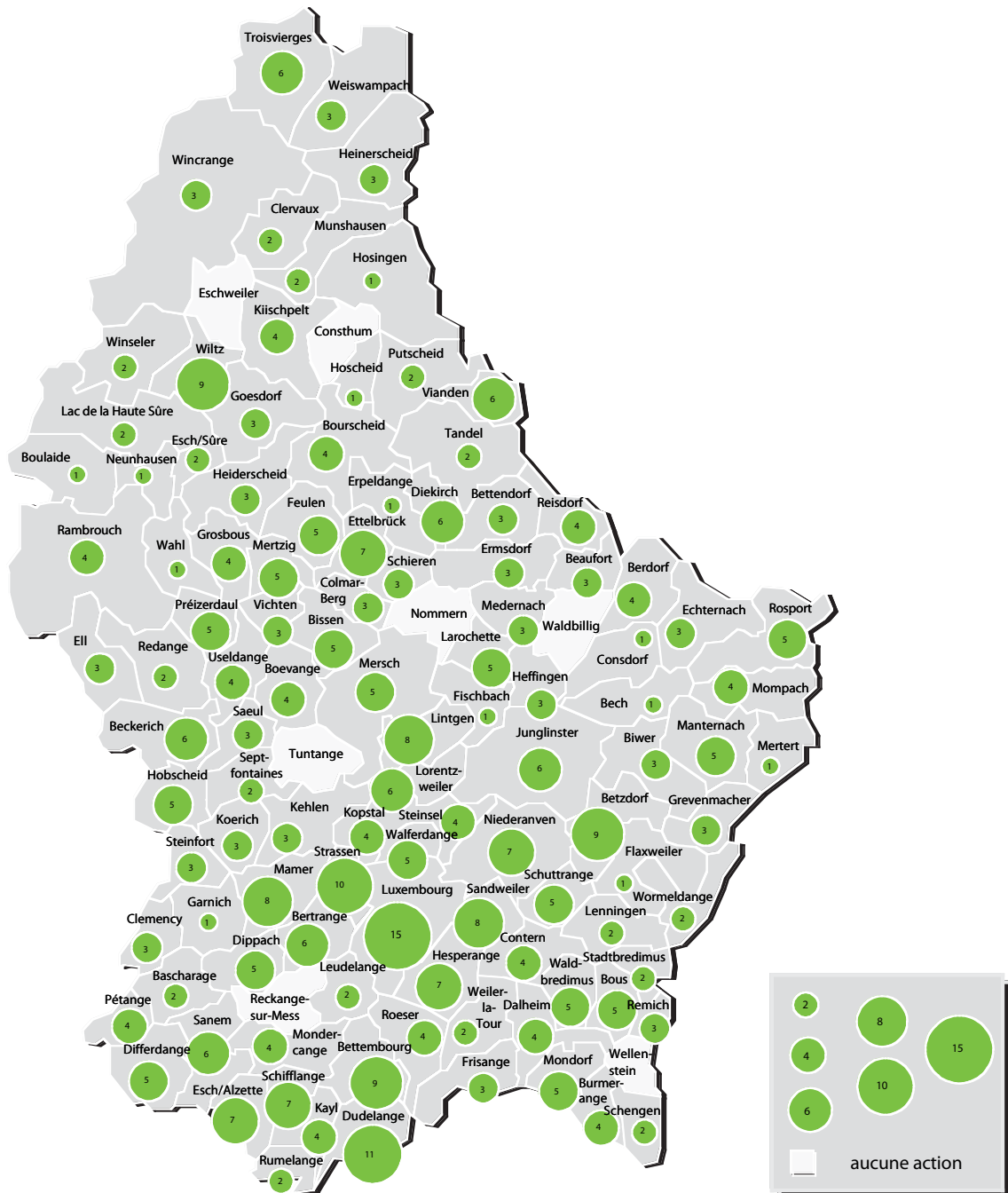
Poids électoral*

Elections communales 2011



Sources de données:
SIGI (Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique)
SDS (Software Development Services)
Communes
Ville de Luxembourg

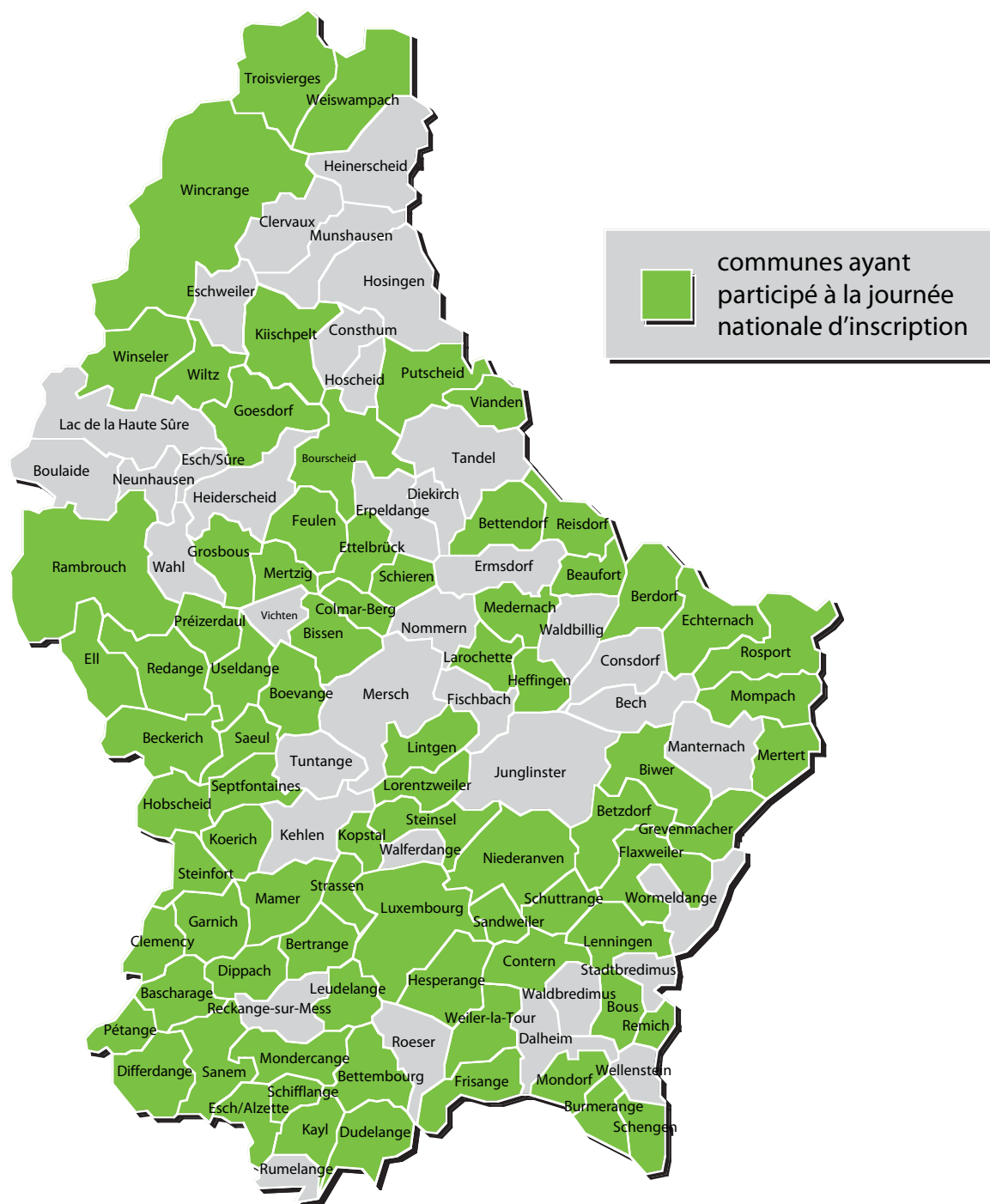
Pratiques dans les communes



Source des données:
Communes

Journée nationale d'inscription

18 juin 2011



Source des données:
Communes

Les inscriptions et le poids électoral selon les 116 communes et l'évolution depuis 2005

Commune	Taux d'inscription 2011	Poids de l'électorat 2011
Bascharage	19%	7%
Beaufort	14%	11%
Bech	30%	10%
Beckerich	29%	10%
Berdorf	16%	10%
Bertrange	16%	13%
Bettembourg	22%	11%
Bettendorf	19%	12%
Betzdorf	28%	13%
Bissen	21%	10%
Biwer	24%	8%
Boevange-sur-Attert	18%	5%
Boulaide	22%	6%
Bourscheid	13%	5%
Bous	21%	7%
Burmerange	21%	7%
Clemency	23%	6%
Clervaux	14%	7%
Colmar	19%	11%
Consdorf	16%	6%
Consthum	15%	4%
Contern	20%	10%
Dalheim	23%	9%
Diekirch	16%	10%
Differdange	18%	16%
Dippach	21%	11%
Dudelange	21%	11%
Echternach	17%	13%
Ell	27%	10%
Ermsdorf	24%	10%
Erpeldange	26%	9%
Esch-sur-Alzette	19%	17%
Esch-sur-Sûre	24%	15%
Eschweiler	13%	4%
Ettelbruck	16%	11%
Feulen	26%	10%
Fischbach	22%	9%
Flaxweiler	11%	4%

Frisange	17%	8%
Garnich	20%	7%
Goesdorf	13%	3%
Grevenmacher	17%	10%
Grosbous	28%	9%
Heffingen	24%	11%
Heiderscheid	18%	7%
Heinerscheid	24%	7%
Hesperange	16%	13%
Hobscheid	23%	10%
Hoscheid	18%	5%
Hosingen	16%	4%
Junglinster	21%	10%
Kayl	17%	8%
Kehlen	23%	11%
Kiischpelt	25%	9%
Koerich	22%	9%
Kopstal	16%	11%
Lac De La Haute Sûre	14%	5%
Larochette	28%	32%
Lenningen	16%	8%
Leudelange	15%	8%
Lintgen	17%	11%
Lorentzweiler	21%	11%
Luxembourg Ville	10%	17%
Mamer	22%	15%
Manternach	23%	8%
Medernach	27%	21%
Mersch	13%	8%
Mertert	18%	9%
Mertzig	24%	10%
Mompach	15%	5%
Mondercange	22%	7%
Mondorf-les-Bains	30%	19%
Munshausen	19%	5%
Neunhausen	21%	9%
Niederanven	28%	18%
Nommern	24%	8%
Pétange	17%	12%
Preizerdaul	28%	8%
Putscheid	18%	6%

Rambrouch	16%	8%
Reckange-sur-Mess	22%	6%
Redange/Attert	17%	6%
Reisdorf	43%	21%
Remich	14%	8%
Roeser	19%	10%
Rosport	32%	9%
Rumelange	21%	13%
Sæul	27%	7%
Sandweiler	25%	18%
Sanem	16%	7%
Schengen	27%	12%
Schieren	24%	13%
Schifflange	16%	8%
Schuttrange	22%	16%
Septfontaines	23%	11%
Stadbredimus	10%	5%
Steinfort	26%	13%
Steinsel	30%	16%
Strassen	20%	20%
Tandel	32%	9%
TOTAL	17%	12%
Troisvierges	15%	9%
Tuntange	15%	8%
Useldange	19%	5%
Vianden	31%	21%
Vichten	17%	5%
Wahl	17%	4%
Waldbillig	24%	9%
Waldbredimus	21%	9%
Walferdange	16%	13%
Weiler-la-Tour	22%	9%
Weiswampach	14%	8%
Wellenstein	15%	7%
Wiltz	24%	18%
Wintrange	29%	7%
Winseler	15%	8%
Wormeldange	16%	9%